



Restitution dossier déposé chez un ancien avocat

Par **Françosie**, le **02/05/2025** à **18:22**

Bonjour Maître,
Je rencontre des difficultés pour récupérer un dossier déposé chez un avocat en janvier 2023
Pour la restitution du dossier , comprenant :
les documents que j'ai remis
les courriers adressés à la partie adverse pendant que l'avocat était en charge du dossier pour lesquelles je n'ai jamais eu de double
un décompte d'une reconnaissance de dette de la partie adverse avec un chèque à mon intention que l'on ne m'a jamais transmis, ni à moi , ni à la seconde avocate en charge du dossier
Pour ce faire , j'ai laissé un message sur le portable de l'avocat – il n'a pas de secrétariat - pas de suite à mon message
J'ai ensuite adressé une lettre suivie, en vain j'ai enfin adressé une LRAR qu'il n'a pas retiré à la Poste
Il m'a été conseillé de reformuler ma demande auprès du Bâtonnier
Le problème est que le bâtonnier en exercice est l'avocat de la partie adverse ; il fait donc déjà partie du dossier
Que faire dans un tel cas ?
Pensez-vous que le Médiateur National des consommations d'avocats puisse intervenir ?
Merci pour votre avis.